

École alternative Rose-des-Vents
Conseil d'établissement
Séance du 23 Février 2022
18h30 – en visioconférence



Ordre du jour

Durée	Sujet	Notes de la rencontre
3 min.	Mise en place a. Présence et quorum b. Secrétariat : Isabelle Therrien c. Gardien du temps et du sujet : d. Période réservée au public	Présents (équipe-école) : Michelle Stoie, Maryline Paquin, Isabelle Di Torre Filion Présents (parents) : Julien Langevin, Aurore Lecocq, Isabelle Therrien, Marie-Andrée Lemire, Mélanie Jolin, Anne Dostaler, Karine Pageau Présente (public) : Anne-Gaël Bourges Gardien du temps et du sujet : Julien Langevin
5 min. <i>Adoption</i>	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Proposée par Anne, appuyée par Mélanie
5 min. <i>Adoption</i>	Lecture et adoption du procès-verbal a. Séance du 26 janvier dernier b. Fil de discussion courriel du 9 février c. Fil de discussion courriel du 21 février	a. Proposée par Michelle ; appuyée par Aurore b. Proposée par Aurore ; appuyée par Mélanie c. Des changements ont été effectués pour corriger des erreurs de date. Proposée par Marie-Andrée ; appuyée par Julien
15 min. <i>Information</i>	Service de garde – suivis a. Suivi traiteur b. Suivi manque de personnel	a. Maryline a approché 3 traiteurs. Ils offrent tous des paiements sur internet. Étant donné les réponses enthousiastes via le sondage (85 enfants), le CÉ donne le mandat à Maryline d'investiguer davantage en avril pour mettre ça en place pour l'an prochain. Les prix correspondent aux attentes des parents (5-6\$ par repas). a. Meranda semble répondre le mieux aux demandes. b. La boîte à lunch exige 30 lunchs par jour au minimum.

		<ul style="list-style-type: none"> c. Le traiteur scolaire b. Au niveau du manque de personnel au service de garde, ça va mieux. Le dernier mois n'a pas été facile, Maryline a fait du remplacement pour compenser. <ul style="list-style-type: none"> a. Quelqu'un va remplacer Fahima (Dounia, qui est déjà en place); b. le poste d'Annie sera comblé le 7 mars avec la même personne matin-midi-soir; c. Fouzia est revenue de son congé maladie.
5 min. <i>Information</i>	Suivis et reddition de comptes <ul style="list-style-type: none"> a. Fondation b. Comité de Parent CSSDM c. REPAQ d. Comités de parent RDV 	<ul style="list-style-type: none"> a. Rien à communiquer. b. Pas de suivi possible pour l'instant. Marie-Andrée va s'assurer de contacter son substitut la prochaine fois qu'elle n'est pas disponible. Peu de sujets concernent RDV. c. REPAQ : depuis la pandémie, les écoles n'y vont pas. L'organisation saute une année pour les rencontres. La facture n'est pas payée pour cette année encore. On fera payer l'an prochain seulement les nouveaux parents. Isabelle D posera des questions sur les multiples comités (REPAQ parents vs comités officiels) et nous reviendra avec plus d'information. d. Sera couvert plus tard dans la rencontre

50 min.	<p>Travaux du conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Budget b. Horaire année scolaire 2022-2023 c. Plan de lutte – suivi d. Inscription année scolaire 2022-2023 e. Demandes de sorties diverses <ul style="list-style-type: none"> a. Centre des sciences b. Théâtre environnemental c. Maison de la culture (maternelle) d. Abeilles sur le toit e. Autodéfense f. Gymnase pour la chorale le 3 avril f. Suivi Covid g. Finissants h. Suivi-Projet Éducatif i. Force4 	<ul style="list-style-type: none"> a. Explication des dépenses par Isabelle D de tous les postes au budget. En particulier : on a un budget pour des formations et de l'aide aux parents de 1961\$ - 500\$ (maternelle et 1^{re} année) à dépenser d'ici la fin de l'année. Parmi les idées énoncées, nous retenons celle d'organiser une soirée de parrainage et d'inclusion, ainsi que celle d'offrir des formations en ligne. On va explorer les besoins avec les parents des classes de maternelle et 123. Approbation proposée par Mélanie, appuyée par Marie-Andrée. b. Le seul changement sur l'horaire de l'an prochain est celui de revenir à une seule récré : ça permettra de simplifier les échanges d'horaire et de faciliter les échanges entre élèves. Approbation proposée par Aurore, appuyée par Karine. c. L'équipe qui travaille activement sur le plan de lutte contre l'intimidation et la violence continue son travail. Un professionnel provenant de la CSSDM accompagne l'équipe. Un questionnaire a été envoyé aux enfants, ce qui a permis de constater que les élèves se sentent en général en sécurité, et qu'il y a de bonnes relations entre les enfants et aussi entre les enfants et les enseignants. Toutefois, quelques cas, et spécialement en 4e année, ont été remontés, et ça préoccupe assez l'équipe-école. Dans les prochains mois, nous mettrons en place : <ul style="list-style-type: none"> a. Une formation (1h) à toute l'équipe sera offerte sur les comportements positifs. b. Pairage c. Mentorat d. Stages <p>En parallèle, le Comité Code de vie (avec 4 parents) travaille actuellement sur le nouveau code qui sera livré en mars-avril. On veut obtenir des niveaux d'intervention clairs et uniformes pour tous les intervenants.</p> d. On aura 151 élèves l'an prochain, les groupes seront similaires. e. Diverses demandes de sortie
---------	---	---

- a. Cette sortie sera en partie financée par la Fondation de la Famille Trottier (organisation philanthropique). Proposée par Karine, appuyée par Julien
- b. Félix est un ancien élève. Chaque classe aura 8 rencontres. Proposée par Aurore, Appuyée par Anne.
- c. Proposée par Michelle, Appuyée par Mélanie.
- d. Ce projet en est un d'envergure. Pour s'assurer de la pérennité du projet et des retombées économiques pour la Fondation, il y aura du transfert de connaissances, pour que même après le départ de Tessa (qui est en 5^e année), le projet continue. Les parents de Tessa participeront activement à la mise en place et l'entretien. Isabelle D sera formée également. Le toit deviendra accessible, mais aucun enfant n'y aura accès sans la surveillance de parents et enseignants. Une perte de 30% des abeilles est un risque qui est présent surtout la première année ; ensuite, ça se stabilise. Proposée par Aurore, Appuyée par Julien.
- e. Proposée par Michelle, appuyée par Julien
- f. Proposée par Karine, appuyée par Marie-Andrée



Allègement de certaines mesures sanitaires

À compter du lundi 7 mars, les élèves de l'enseignement primaire et secondaire n'auront plus à porter le masque lorsqu'ils sont assis en classe.

- f. (Source : [Site du gouvernement québécois](#)). Aussi, il est important de rappeler que tous les parents doivent passer par le secrétariat quand ils entrent dans l'école afin de remplir le formulaire et d'annoncer leur arrivée à l'enseignant. Les mercredis-parents se font en classe dès le 9 mars, pendant tout l'avant-midi (comme avant).
- g. Le comité est mis en branle, sous le leadership de L'Iris.
- h. À chaque 5 ans, on crée un nouveau projet éducatif. En ce moment, c'est « raisonnement mathématique » qui a été adoptée le 26 juin 2019. La prochaine réflexion commence en septembre prochain.
- i. [Force4](#) est associé au Défi Pierre Lavoie. On reçoit beaucoup de cadeaux pour l'école quand on s'inscrit. On recevra les cadeaux d'ici 1 mois ou deux, avec un accès à la plateforme. Ce seront des semaines

		thématiques en mai. Ce sera une occasion de faire des grands regroupements extérieurs. Il y a des beaux équipements dans le quartier, profitons-en. Ex. Olympiades.
20 min.	Divers a. Suivi comités de l'école/ multi niveau et autres b. Questions du public c. Absence de Paola	a. On suggère de nommer un.une.des responsable.s des comités de parents pour appuyer Isabelle D.. Isabelle T. se propose. Elle va se charger de contacter les divers comités et de s'assurer de leur leadership ainsi que de leur lien avec le CÉ. b. Anne-Gaël propose de contacter également Le lunch pour le traiteur. Isabelle demande à Aurore de faire des démarches pour voir le potentiel de cette proposition. c. On ne sait pas si Paola va revenir bientôt, elle est toujours en congé maladie. Claudelle est disponible jusqu'à la fin de l'année pour la remplacer.
		Levée de la séance à 20h29 proposée par Marie-Andrée.

Légende des points

- Adoption : Il est permis de modifier la proposition déposée avant de l'adopter.
- Approbation : La proposition est adoptée telle quelle.
- Information : Point d'information et d'échange.
- À tout moment, le conseil d'établissement peut émettre des recommandations à la Direction d'établissement. Cette dernière doit en faire un suivi.